



DISPOSITIF DE FORMATION
AU CHANT CHORAL
POUR LES ENFANTS DE 8 À 12 ANS

Convaincu des bénéfices de la pratique musicale et du chant pour les enfants et dans la volonté d'offrir aux jeunes isérois une proposition originale, le Département de l'Isère a confié à l'AIDA la mission de développer le dispositif musical *À travers chants* en faveur des enfants de l'Isère, notamment ceux éloignés des centres urbains et de leurs propositions culturelles.

LE PROJET : RURALITÉ ET VOCALITÉ

À *travers chants* (du nom d'un ouvrage d'Hector Berlioz, né à La Côte-Saint-André) est un dispositif qui porte la conviction du rôle de la voix comme vecteur possible de transformations humaines profondes. Il est proposé aux enfants du 3^{ème} cycle dans les cadres variés offerts par les collectivités de l'Isère (temps scolaires, activités périscolaires ou extrascolaires...).

La polysémie du titre *À travers chants* évoque à la fois la ruralité et la vocalité. L'idée est bien d'amener l'apprentissage de la musique jusque dans les plus petites communes n'ayant pas forcément les ressources pour proposer aux enfants des enseignements artistiques de qualité. De plus, ce dispositif met en avant la voix, instrument de musique simple, expressif et fédérateur, qui permet d'approcher la musique avec des résultats rapidement enthousiasmants et motivants.

Les ateliers permettent aux enfants de développer, par la pratique vocale, leur singularité et de se construire avec et par rapport aux autres. Dans la continuité du travail d'éducation à l'école, le projet participe à l'acquisition des bases de la pratique vocale par l'exploration de nouveaux moyens d'expressions : le développement de l'imaginaire, le travail de la respiration et du geste vocal.

ORGANISATION

À *travers chants* s'adresse aux établissements scolaires, collectivités et structures en Isère souhaitant mettre en œuvre un projet de chant choral destiné aux enfants de 8 à 12 ans (classes de primaire, collèges, centres socio-culturels, MJC, centres de loisirs...), qui peut être réalisé également en partenariat avec les écoles de musique.

LES ATELIERS

Le projet est proposé à l'ensemble d'une classe (du CE2 à la 6^{ème}).

Les ateliers se déroulent au sein de l'école ou du collège, dans une pièce adaptée au volume du groupe (salle de musique, salle dédiée aux activités culturelles...).

Des séances d'1h à 1h30 sont mises en place selon un rythme régulier, chaque semaine hors vacances scolaires. Ces séances ont lieu sur le temps scolaire, dans le cadre des enseignements artistiques et culturels.

Le jour et l'horaire seront choisis en concertation avec l'enseignant dans le cadre de son programme scolaire.

Les ateliers débuteront à partir du mois de janvier 2019.

MODALITÉS

La classe s'inscrit pour la durée complète du projet et s'engage à assister à l'ensemble des séances prévues.

À l'issue des ateliers, les enfants auront l'opportunité exceptionnelle de se produire sur la grande scène du Festival Berlioz en août 2019 (au Château Louis XI de La Côte-Saint-André) lors d'un concert.

La mise en œuvre des ateliers n'est possible que si au moins 7 enfants de la classe s'engagent jusqu'au concert final (quelques répétitions seront à prévoir hors temps scolaire). Il appartient à l'enseignant de s'assurer de cet engagement minimal avant d'engager sa classe.

ENCADREMENT

Un référent, (en général l'enseignant) est associé à chaque atelier mis en place. Il est responsable du groupe d'enfants et présent lors des regroupements et/ou du concert. Les ateliers vocaux peuvent également être organisés dans le cadre de l'activité d'une chorale déjà constituée au sein de l'établissement.

Les séances de chant sont dispensées par un intervenant, professionnel de la voix, dans le cadre pédagogique proposé par Nicole Corti, chef de chœur, enseignante et directrice artistique du chœur Spirito, en concertation avec Bruno Messina, directeur de l'AIDA.

COÛT

Les frais pédagogiques (rémunération et transport des intervenants vocaux) sont entièrement pris en charge par l'AIDA. Aucune contribution financière n'est demandée aux familles, ni aux structures participantes.

TRANSPORT

Les ateliers se déroulant au sein de l'école, du collège, ou des centres de loisirs... aucun transport n'est à prévoir pour l'ensemble des séances.

L'AIDA coordonne ou organise, en collaboration avec le référent, les transports collectifs nécessaires aux rassemblements pour les répétitions et le concert.



Dans les coulisses - 2018



Répétition - 2018



Le Concert des enfants, Château Louis XI, La Côte-Saint-André - 3 septembre 2017

EN 2018

Pour cette troisième édition, 300 enfants de *À travers chants* ont travaillé l'émouvante histoire de *L'Homme qui plantait des arbres* de Jean Giono mise en musique par Christine Mennesson. Le concert a clos le Festival Berlioz en offrant la grande scène aux enfants de l'Isère devant plus de 1200 spectateurs.

Ateliers en 2018:



EN 2019 ...

Les enfants sont conviés à préparer un programme festif et ludique dans le cadre de la prochaine édition du Festival Berlioz, pour célébrer un anniversaire exceptionnel : Les 150 ans de la mort du compositeur Hector Berlioz.

Si ce projet vous intéresse, contactez

[Sophie Mulliez, chargée de production](mailto:productionatc@aida38.fr) ou [Sarah Bouladjine, attachée de production](mailto:productionatc@aida38.fr)
productionatc@aida38.fr / 04.74.20.31.37

Un dispositif porté par l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique

Directeur général : Bruno Messina

www.aida38.fr